

TARIFS CONCESSIONS FUNÉRAIRES

<u>Types de concessions</u>	<u>Désignations</u>	<u>Durée d'occupation</u>	<u>Tarifs</u>
<u>PARCELLES</u> Achat d'un emplacement pour la création d'une sépulture particulière (caveau)	Concession De terrain (Caveau)	30 ans	250 €
		50 ans	400 €
<u>COLUMBARIUMS</u> Achat concession de case pour 3 urnes <u>MAXIMUM</u>	Droit De Dépôts	15 ans	250 €
		30 ans	400 €
		50 ans	500 €
<u>CAVURNES</u> Achat concession pour sépulture de 4 urnes <u>MAXIMUM</u>	Droits De Dépôts	15 ans	300€
		30 ans	400 €

JARDIN DU SOUVENIR

Aucune redevance n'est à payer pour la dispersion des cendres mais celle-ci est soumise à déclaration auprès de la commune dans le but d'être inscrite dans un registre.